

BERNARD  
MERDRIGNAC

DIDACT  
HISTOIRE

# Le sport au Moyen Âge



in  
P.U.F.  
Paris  
Lyon  
Marseille

---

Bernard MERDRIGNAC  
*Professeur d'histoire du Haut Moyen Âge  
à l'université Rennes 2 - Haute Bretagne*

# ***Le sport au Moyen Âge***

*Dessins de Loïc Senan*

Collection « Didact Histoire »  
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

---

Pour Hervé,

*There's no such sport, as sport by sport o'erthrown*  
Shakespeare, *Love's Labours Lost*  
(Peines d'amour perdues – 1594), V, 2

---

### *Remerciements*

Loïc SENAN a bien voulu enrichir ce manuel par ses dessins à l'humour décapant. Quelques esprits chagrins pourraient s'en offusquer. Ils auraient grand tort. Bien entendu, l'histoire médiévale et le sport sont des disciplines sérieuses. Mais l'une comme l'autre font place au « mélange des genres » (Ernst-Robert Curtius) et à l'humour qu'il engendre. Durant le Moyen Âge, les marges des manuscrits étaient décorées d'enluminures fantaisistes qui venaient en contrepoint des textes les plus sévères. Aujourd'hui, sur les chaînes publiques de télévision, les commentateurs du Tour de France font appel à un caricaturiste réputé (Bernard Chenez) pour souligner en direct les temps forts de l'étape. C'est dans cette double optique qu'il convient de savourer les illustrations de Loïc Senan. Que celui-ci en soit chaleureusement remercié.

Nombreux sont les collègues et amis que j'ai mis a contribution au cours ce travail. Je tiens à exprimer ma vive gratitude pour l'aide, les conseils et les critiques qu'ils m'ont apportés à Mmes et MM. Annie BARDEL, Marie-Annick BUFFARD, Laurence CADET, Sophie CASSAGNES, Nicolas COZIC, Daniel FOURDAN, Mélanie HAMON, Bran HÉRY, Marie-Christine CHYCKI, Hélène GRASSET, Hervé LE BIHAN, Armelle LE HÜÉROU, Hervé MARTIN, Stéphanie ROMINGER, Liselotte SOMBORN, Nolwen ZAOUR. Merci enfin aux étudiants de DEUG APS de l'antenne de Saint-Brieuc de l'Université de Rennes 2 – Haute Bretagne. Durant l'année universitaire 2001-2002, ceux-ci m'ont permis de tester la teneur de ce manuel en gestation... « à leur insu, de leur plein gré ».

Toutefois, bien entendu, selon la formule consacrée, en définitive les pages qui suivent n'engagent que moi.

B. M.

---

## TABLE DES MATIÈRES

### *Chapitre 1*

LE « TOURNOIEMENT » D'IDÉE-REÇUE ET DE PRÊT-À-PENSER.....	9
<b>I. Pour un « long Moyen Âge »</b> .....	10
<b>II. Le poids des mots, le choc des idées...</b> .....	13
<i>II.A. Nature et culture physique</i> .....	14
<i>II.B. Sport et « processus de civilisation »</i> .....	18
<b>III. « Ce monde que nous avons perdu? »</b> .....	22
<i>III.A. Travail et loisir au Moyen Âge</i> .....	24
<i>III.B. « Un temps pour jouer » (J.-M. Mehl)</i> .....	27
<b>IV. Jeux, « déports » et « ébattements » au Moyen Âge</b> .....	31
<i>IV.A. Se « de[s]porter » au Moyen Âge</i> .....	31
<i>IV.B. Du « de[s]port » au sport</i> .....	34
<i>IV.C. La règle du jeu...</i> .....	36
<i>IV.D. Les « esbattements » au Moyen Âge</i> .....	43

### *Chapitre 2*

LE CORPS EN MOUVEMENT AU MOYEN ÂGE .....	47
<b>I. Quand le « corps » se fait « chair »</b> .....	48
<i>I.A. Le contemplus mundi, (« mépris du monde »)</i> .....	49
<i>I.B. Monachisme, athlétisme, jeûne et « diététique »</i> .....	52
I.B.1. De la théorie... ..	53
I.B.2. ...à la pratique .....	54
<b>II. La lecture de Saint Paul par les clercs médiévaux</b> .....	57
<i>II.A. L'image du corps chez les « intellectuels » du XII<sup>e</sup> siècle</i> .....	58
<i>II.B. La mémoire des jeux du stade</i> .....	59
<i>II.C. L'Église médiévale et l'esprit de compétition</i> .....	63
<b>III. « Les gestes ont une histoire »</b> .....	65
<i>III.A. Un Moyen Âge musclé</i> .....	66
III.A.1. Le temps de la marche à pied .....	67

III.A.2. La marche une discipline ascétique .....	69
III.B. <i>Le règne du cheval</i> .....	70
III.B.1. Le cheval comme un moyen de locomotion .....	70
III.B.2. « Monter sur ses grands chevaux »... ..	72
III.C. <i>Sur l'eau et sur la glace: un monde en mouvement</i> .....	75
III.C.1. À la voile et à la rame... ..	76
III.C.2. Natation et jeux d'eau douce .....	80
III.C.3. Sports et « transports d'hiver... » .....	82
<b>IV. Propulsion et tir à l'arc</b> .....	84
IV.A. <i>Une arme de chasse et de guerre</i> .....	84
IV.B. <i>Un jeu de cible et d'adresse</i> .....	86

### Chapitre 3

DES « ESBATTEMENTS » AUX « TRAVILLEMENTS GYMNASTIQUES »: L'ÉDUCATION PHYSIQUE AU MOYEN ÂGE .....	91
<b>I. Le goût de la compétition athlétique</b> .....	91
I.A. <i>Des jeux « semi-conventionnels »</i> .....	92
I.B. <i>Étude de cas: lutte et lutteurs</i> .....	95
<b>II. Le jeu et ses aspects récréatifs</b> .....	98
II.A. <i>Les enfants en bas âge</i> .....	99
II.A.1. Jeux d'enfants .....	99
II.A.2. Les jeux de billes .....	101
II.B. <i>Les écoliers</i> .....	101
II.B.1. Les écoles monastiques du haut Moyen Âge .....	102
II.B.2. Les universités à la fin du Moyen Âge .....	104
<b>III. Le jeu entre mimétisme et apprentissage</b> .....	106
III.A. <i>Les jeux des petits roturiers</i> .....	107
III.A.1. L'imitation des adultes .....	107
III.A.2. L'imitation des pratiques de l'aristocratie .....	108
III.B. <i>Les jeux au château</i> .....	110
III.B.1. Le cadre de l'éducation chevaleresque .....	111
III.B.2. Les composantes de la formation des jeunes nobles .....	113
III.B.3. Deux exemples d'éducation chevaleresque... ..	116
III.C. <i>Le jeu comme épreuve: la quintaine chevaleresque</i> .....	118
<b>IV. « Le deuxième sexe »</b> .....	120
IV.A. <i>Histoire littéraire et « histoire du genre »?</i> .....	121
IV.B. <i>La formation des filles de l'aristocratie</i> .....	123
IV.C. <i>Et les filles de la paysannerie?</i> .....	125

### Chapitre 4

CHASSE À COURRE, CHASSE AU VOL, SPORT ET TRADITION .....	129
<b>I. Le discours médiéval sur la chasse</b> .....	130
I.A. <i>L'héritage des Pères de l'Église</i> .....	130
I.B. <i>La chasse, une prérogative royale</i> .....	131

<b>II. La vénerie, un loisir aristocratique</b> .....	133
II.A. <i>Un marqueur social</i> .....	134
II.B. <i>Le déroulement de la chasse</i> .....	138
II.B.1. Le théâtre de la chasse à courre: forêts et garennes .....	138
II.B.2. Techniques de la chasse à courre .....	140
II.B.3. Meutes et chiens de chasse .....	142
II.C. <i>La chasse « sportive »: chasse au renard et corrida</i> .....	144
<b>III. La fauconnerie</b> .....	148
III.A. <i>Les subtilités de l'affaitage</i> .....	148
III.B. <i>Les plaisirs de la chasse au vol</i> .....	151
III.C. <i>La volerie, un loisir sportif</i> .....	153

### Chapitre 5

« FÊTES D'ARMES » ET « FAITS D'ARMES » : JOUTES ET TOURNOIS AU MOYEN ÂGE .....	155
<b>I. Guerre et tournois</b> .....	156
I.A. <i>Le « combat gaulois »: conflictus gallicus</i> .....	156
I.B. <i>Le tournoi: la guerre et la fête</i> .....	158
I.B.1. Périodisation .....	158
I.B.2. Une « propédeutique » à la guerre? .....	159
I.B.3. Tournoi et paix de Dieu? .....	161
<b>II. Les motivations chevaleresques: des chevaux et des femmes</b> .....	164
II.A. <i>L'appât du butin</i> .....	164
II.B. <i>«... d'armes et d'amors»</i> .....	166
<b>III. Ferir torneamenti e corrir giostra (« frapper un tournoi et courir une joute » – Dante, <i>Enfer</i>)</b> .....	168
III.A. <i>Les tournois</i> .....	169
III.A.1. Le « tournoi-mêlée » des XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> siècles .....	170
III.A.2. La mise en scène des tournois aux XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles .....	172
III.B. <i>Les joutes</i> .....	174
III.B.1. Des fêtes princières et royales .....	175
III.B.2. Des manifestations urbaines... ..	177
III.C. <i>Jeux de rôles: tables rondes et pas d'armes</i> .....	180
III.D. <i>Du sport semi-professionnel au sport d'élite</i> .....	183
III.D.1. Guillaume le Maréchal... ..	184
III.D.2. Jacques de Lalaing... ..	186

### Chapitre 6

UN SPORT DISPARU? DES JEUX DE BALLE AU JEU DE PAUME .....	191
<b>I. Un piège: la quête des origines?</b> .....	192
I.A. <i>Sport moderne et jeux traditionnels</i> .....	192
I.B. <i>« Rien ne se perd, rien ne se crée... »</i> .....	193

<b>II. La balle, entre terre et ciel</b> .....	195
<i>II.A. Le haut Moyen Âge: un silence éloquent</i> .....	195
<i>II.B. La balle, attribut des clercs médiévaux?</i> .....	196
<b>III. Le jeu de paume à la fin du Moyen Âge</b> .....	199
<i>III.A. Les accessoires</i> .....	200
<i>III.B. Les locaux</i> .....	203
<i>III.C. Les règles du jeu</i> .....	206
III.C.1. « Qui va à la chasse perd sa place » .....	207
III.C.2. La marque .....	208
<i>III.D. Le milieu social des joueurs</i> .....	210

## Chapitre 7

LA SOULE: UN JEU SPORTIF AUX MULTIPLES AVATARS? .....	215
<b>I. La soule, une compétition collective?</b> .....	216
<i>I.A. Une étymologie incertaine</i> .....	216
<i>I.B. Un jeu aux diverses variantes</i> .....	217
<i>I.C. Un « jeu paradoxal »?</i> .....	219
<b>II. La soule, une compétition violente</b> .....	221
<i>II.A. Les sources littéraires</i> .....	221
<i>II.B. Les témoignages judiciaires</i> .....	222
<i>II.C. Une forme de violence institutionnalisée</i> .....	224
<b>III. La soule, un « éco-jeu »?</b> .....	225
<i>III.A. Un jeu rural par excellence</i> .....	225
<i>III.B. Un jeu de « gentils hommes champêtres »...</i> .....	228
<i>III.C. Un jeu princier: le calcio florentin</i> .....	230
<i>III.D. Le « street football » en Angleterre</i> .....	231
<b>IV. En guise de conclusion « sportivisation » et « processus de civilisation »?</b> .....	232
<i>IV.A. Soule, football et rugby</i> .....	233
<i>IV.B. La « sportivisation du “lacrosse” en Amérique »</i> .....	235
<i>IV.C. Étude de cas: le hurling irlandais...</i> .....	237
DOSSIERS DOCUMENTAIRES .....	241
REPÈRES CHRONOLOGIQUES .....	315
LEXIQUE .....	319
NOTICES BIOGRAPHIQUES .....	325
INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES .....	333



### LE « TOURNOIEMENT » D'IDÉE-REÇUE ET DE PRÊT-À-PENSER

Dans la tradition de la *Psychomachie* du poète latin de l'Antiquité chrétienne Prudence (Aurelius Prudentius Clemens ; † 415), certains trouvères du Moyen Âge central (xiii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle) empruntent au genre du reportage sportif (le « tournoi » désignait alors le récit versifié par un héraut d'armes d'une de ces compétitions qu'appréciaient tant les chevaliers) le titre de *to[u]rnoiement* pour mettre en scène un combat allégorique entre des valeurs morales personnifiées. Cette mode littéraire qui peut paraître aujourd'hui pédante et fastidieuse captivait alors le public cultivé. Les succès du *Tournoiement d'Antéchrist* par Huon de Méry (première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle) ou du *Tournoi du Hem* [59] <sup>1</sup> par Sarrazin (fin xiii<sup>e</sup> siècle) [document 36] illustrent la vogue que connaît alors cette littérature. C'est pourquoi, il n'est peut-être pas totalement incongru de ressortir avec le sourire cette expression de derrière les fagots <sup>2</sup> pour la placer en tête d'un chapitre qui tâchera de faire le point des débats auxquels donne actuellement lieu le rapprochement des notions de « Sport » et de « Moyen Âge ».

*A priori*, du moins, ce sont là deux mots qui ne vont pas très bien ensemble. Au contraire, à tort ou à raison, l'Antiquité passe pour avoir eu le culte du corps et les « jeux olympiques » sont souvent présentés comme les ancêtres des manifestations sportives. D'une certaine manière, le sport moderne procéderait des Grecs. Aussi, pour le grand public (et, peut-être, pour une majorité de sportifs ?), entre la disparition des compétitions athlétiques de

1. Pour aider le lecteur à situer plus facilement les localités de la France actuelle mentionnées dans le présent ouvrage, je prends le parti d'indiquer entre crochets [...] le code postal des départements dans lesquels se trouvent aujourd'hui celles-ci.

2. Cf. A. Strubel (éd.), Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *Le Roman de la rose*, Paris, Le livre de poche « Lettres gothiques », 1992, p. [vers 15115 et suivants].

l'Antiquité et leur rétablissement à l'orée du <sup>xx</sup>e siècle, l'éducation physique n'a pas d'histoire. De l'abolition des jeux antiques, en 393, par l'empereur chrétien Théodose I (379-395) à la proclamation de l'ouverture des jeux d'Athènes, le 25 mars 1896, à l'initiative du baron Pierre de Fredy de Coubertin (1863-1937), semble s'étendre une longue période intermédiaire durant laquelle le corps aurait été maltraité, mortifié, sinon nié <sup>3</sup>.

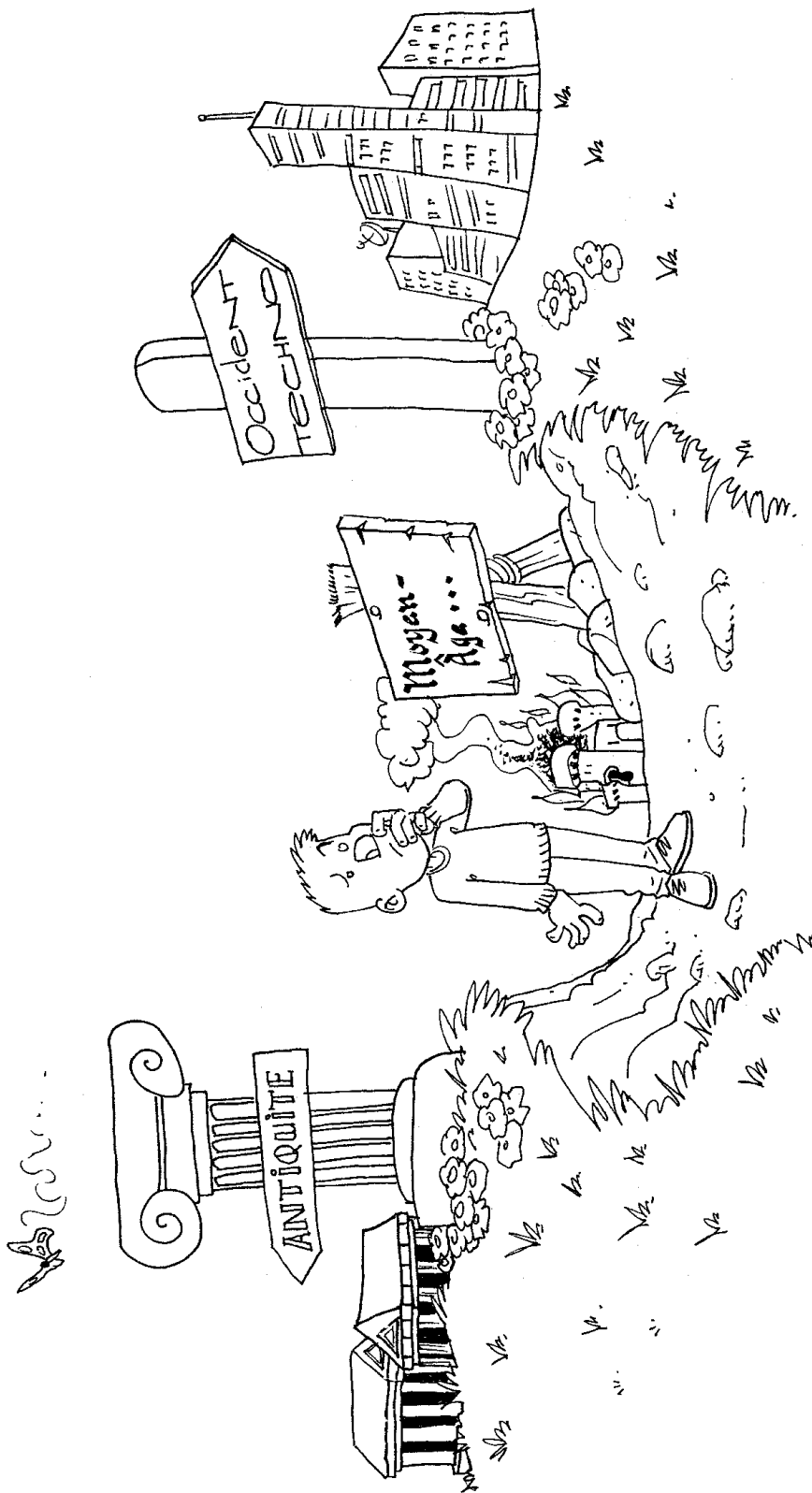
### —— I. Pour un « long Moyen Âge <sup>4</sup> ? »

Cette vision des choses est bien entendu inexacte, ne serait-ce que parce qu'elle ne fait pas leur place aux Temps modernes. Mais, paradoxalement, un tel point de vue, alors même qu'il dénie toute spécificité à cette dernière période, s'inscrit dans l'optique des humanistes italiens des <sup>xv</sup>e-<sup>xvi</sup>e siècles. Si nous nous y tenions, nous ne ferions, somme toute, que rendre à ceux-ci la monnaie de leur pièce. En effet, Giovanni Andrea, bibliothécaire du pape Paul II, n'a-t-il pas forgé (en 1469) l'expression de *media tempestas* (« période intermédiaire » ; « Moyen Âge ») précisément pour mettre entre parenthèses les siècles obscurs s'intercalant entre l'époque où s'est épanouie la civilisation gréco-romaine et la « Renaissance » qui prétendait faire revivre celle-ci ? En conséquence, le qualificatif familier « moyenâgeux » s'applique aujourd'hui – au mieux avec une touche d'exotisme – à ce qui est dépassé et suranné. Son doublet savant, l'adjectif « médiéval », en dépit de ses connotations plus objectives, ne s'en oppose pas moins à ce qui est « moderne », comme l'entendaient les humanistes.

Ainsi placés devant le fait accompli, et faute de mieux, les historiens s'accordent donc pour appeler « Moyen Âge » le millénaire qui s'étend de la fin de l'empire romain en Occident (<sup>v</sup>e siècle) à la disparition de celui-ci en Orient (<sup>xv</sup>e siècle). Il est toutefois délicat de poser des jalons chronologiques plus précis. Doit-on considérer que l'Antiquité prend fin dès 410 à l'occasion de l'occupation de Rome (durant trois jours seulement) par les Wisigoths d'Alaric, ou plutôt en 476 quand le chef barbare Odoacre à la tête de l'armée romaine d'Italie dépose le dernier empereur d'Occident et adresse les insignes de celui-ci à Byzance (se plaçant ainsi, fictivement, sous l'autorité directe de l'empereur) ? Convient-il de faire débiter l'époque moderne en 1453, date de la prise de Constantinople (ex-Byzance) par les Turcs ottomans ou plutôt en 1492 quand Christophe Colomb découvre, sans le savoir, un « nouveau monde » appelé à devenir l'Amérique ? Dans un cas comme dans l'autre, cela revient à faire l'impasse sur le Moyen Âge, proprement dit. La première de ces deux dates n'a de signification que par rapport au passé antique dont l'Empire

3. Cf. J. Quéval, « Le sport et les athlètes », dans R. Caillois (dir.), *Jeux et sports*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1967, p. 1219.

4. Cf. le titre d'un article suggestif de Jacques Le Goff, « Pour un long Moyen Âge », dans *Le Moyen Âge maintenant*, *Europe*, n° 654 (octobre 1983), p. 19-24.



romain d'Orient prétendait assumer l'héritage. Quant à la seconde, elle ne prend sa portée que par rapport à l'avenir, puisqu'elle marque, du moins symboliquement, l'élargissement des perspectives de l'Occident moderne.

Au demeurant, ces repères conventionnels ne sont sans doute pas les plus pertinents dans la perspective d'une histoire que l'on pourrait (avec un grain de sel) qualifier de « sportive ». De ce point de vue, il est somme toute plus cohérent de retenir pour point de départ la date de 393. En effet, l'interdiction des olympiades<sup>5</sup>, qui (au même titre que les autres manifestations de ce type inspirées par les religions antiques) étaient depuis longtemps tombées en désuétude, s'inscrit dans un ensemble de mesures prises par Théodose à la suite de l'interdiction du paganisme en 392 sous l'influence de l'évêque Ambroise de Milan († 397). Un ultime sursaut des sympathisants de la faction païenne de Rome est réprimé en 394 à la bataille de la Rivière froide (près d'Aquilée). Cette victoire de l'Empire chrétien n'est pas seulement militaire. C'est le triomphe d'une idéologie qui a sa propre conception de l'être humain et par conséquent de la culture physique. Dans le latin des chrétiens (chez Ambroise par exemple) le mot *homo* désigne indistinctement tantôt le corps et tantôt l'âme.

Dans la même perspective, sans doute est-il tout aussi logique de prolonger, en aval, le « Moyen Âge » jusqu'en plein xvii<sup>e</sup> siècle. En effet, les joutes et autres pas d'armes que notre imaginaire collectif associe spontanément à cette période, ne se sont pas relevés du coup d'arrêt brutal qui leur a été donné à la suite de la mort dramatique du roi de France Henri II (1547-1559) au cours des somptueuses fêtes chevaleresques données à Paris pour célébrer la conclusion du traité de Cateau-Cambrésis (1559). En rompant une lance avec le comte de Montgomery, capitaine de sa garde écossaise, le roi fut atteint mortellement à la tête par le tronçon de la lance de son adversaire que celui-ci avait malencontreusement omis de jeter. Les circonstances politiques de cet accident marquent un tournant décisif. En mettant un terme aux guerres d'Italie, le traité – scellé par un double mariage princier – entérinait l'abandon des ambitions méditerranéennes de la monarchie française qui remontaient au temps de Louis IX (1226-1270). Simultanément, par des clauses secrètes, la France et l'Espagne s'entendaient pour contrer les progrès de la Réforme protestante et ouvraient ainsi la voie aux guerres de religion. Bref, d'une certaine façon, l'entrée dans les temps modernes passe par la fin des tournois. Comme dans une célèbre estampe (1955) de Pablo Picasso († 1973), Don Quichotte, le « chevalier à la triste figure » de Miguel de Cervantes (1547-1616), n'est plus qu'une sombre silhouette brandissant une lance inutile : quelques coups de pinceaux avant de s'estomper sur fond de moulins à vent.

5. Une *olympiade* est « l'espace de quatre ans qui s'écoule entre deux Jeux Olympiques » (*Le Robert des Sports*). Toutefois, je prends ici ce mot pour rendre le grec ancien *τὰ Ὀλυμπικά* (littéralement « les choses d'Olympie »). En effet, comme le fait judicieusement remarquer Jacques Ulmann, la traduction courante de cette expression par « Jeux Olympiques » est un contre-sens : les Anciens n'ont jamais considéré ces grands concours athlétiques comme des « jeux ».

En tous les cas, et quelles que soient les dates charnières que l'on retienne par commodité, celles-ci ne pouvaient, bien entendu, être perçue comme telles par les « contemporains ». Ce dernier terme lui-même prête d'ailleurs tout autant à confusion. L'« homme médiéval » est une abstraction commode qui ne saurait rendre compte de la diversité de la réalité historique<sup>6</sup>. De fait, qui est contemporain de qui, au Moyen Âge ? C'est ainsi que l'on a célébré officiellement en 1997 le quinzième centenaire du baptême de Clovis (qui est probablement intervenu en réalité à Noël 499 !). Or, il y a à peu près autant d'écart entre les contemporains de ce petit roi franc et ceux de Johannes Geinsfleisch († 1468), plus célèbre sous le nom de Gutenberg, qu'entre vous qui me lisez grâce à l'invention attribuée à cet imprimeur et l'auteur du *Roman d'Eneas* (vers 1160) où se rencontre pour la première fois – paraît-il – le mot *desport* dont dérive (après un détour outre Manche) le français actuel « sport ».

Que pouvaient donc avoir en commun au cours de ce millénaire médiéval, un clerc anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle, le chef barbare de la fin du V<sup>e</sup> siècle ou l'inventeur du XV<sup>e</sup> siècle ? La réponse qui pour nous n'a rien d'une évidence, ne faisait alors aucun doute. Tous ont été créés « à l'image de Dieu » (*Gen.*, 1, 27) [cf. **III. A**]. Du fait du péché originel, tous ont été condamnés à la souffrance et à la mort, mais tous ont été rachetés par le sacrifice du Christ et sauvés par leur baptême. L'« homme médiéval » est ainsi convaincu de sa conformité à un modèle éternel et universel selon lequel l'âme, immortelle, aussi bien que le corps, appelé à ressusciter, sont l'une et l'autre, enjeu du salut<sup>7</sup>.

## —— II. Le poids des mots, le choc des idées...

Cette idée d'une nature humaine immuable des origines à la fin des temps, héritée du christianisme médiéval, est encore largement partagée. En somme de tout temps on aurait fait du sport, même « sans le savoir » (J.-J. Jusserand) quand le mot n'existait pas, puisque la culture physique est le propre de l'homme. C'est pourquoi, une approche historique permettrait de rendre « compréhensible », « explicable » – comme l'écrivait Pierre de Coubertin – des pratiques sportives qui s'enracinent dans un lointain passé. Aux historiens, donc, de déchiffrer la genèse des sports. Le baron qui pensait par ailleurs que « le Moyen Âge connut un esprit sportif qui garde une intensité et une fraîcheur supérieure probablement à ce que l'Antiquité grecque a connu<sup>8</sup> », ajoutait que « le grand défaut de la génération » qui l'entourait était de « procéder mentalement comme si le principe de spontanéité dominait le monde ».

6. J. Le Goff (éd.), *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, UH, 1989, p. 7-43.

7. *Ibid.*, p. 9-10.

8. *La pédagogie sportive*, cité par M. Lemoine, « Le sport chez Hugues de Saint-Victor », dans *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'Âge classique*, Paris, CTHS, 1993, p. 131, d'après M. Bickel, *Religion et Sport*, Saint-Maurice, 1944, p. 43.

## II.A. Nature et culture physique

Cette dernière citation de Pierre de Coubertin a été reprise au début des années soixante du <sup>xx</sup>e siècle en exergue à l'ouvrage d'un « grand connaisseur du sport moderne, témoin des grands événements sportifs contemporains » (G. Le Floc'hmoan), qui apporte nombre d'informations savoureuses. Ce livre est une aimable synthèse des études érudites antérieures sur l'histoire des jeux et des sports. Mais il illustre aussi, parfois jusqu'à la caricature, les dangers d'une quête aventurée des origines. Dans sa naïveté, l'introduction est un morceau d'anthologie :

« Lorsqu'au sortir du règne animal, les familles s'associèrent pour former des communautés agraires, certains intérêts collectifs furent confiés à quelques individus. Pour désigner l'homme à investir d'une charge, celle de juger les litiges, celle de réprimer les malhonnêtetés, la communauté devait se baser sur la sagesse ou sur la vigueur. Si la justice était rendue par les hommes les plus expérimentés, la police était faite par les individus les plus forts. **Et les meilleurs présidaient aux destinées de cet embryon d'état.** On peut imaginer **un concours où les candidats prouvaient leur force en lançant une pierre énorme.**

Les guerres vinrent du voisinage des communautés. **Ceux qui excellaient dans le maniement des massues, puis des lances et des javelines obtinrent le capitonat des armées primitives**, lesquelles eurent pour but de s'approprier le bien d'autrui et de faire de leurs prisonniers des esclaves. Une nouvelle société naquit <sup>9</sup> ».

Le temps à plat de cette large fresque qui se donne pour de l'histoire fait, en réalité, fi de toute perspective historique. Un passé immémorial n'est évoqué ici que pour tenter de combler de manière illusoire le fossé, en fait infranchissable, qui le sépare du présent. Un tel procédé qui relève évidemment davantage du mythe que de l'histoire a de quoi faire sourire. Ni plus, ni moins toutefois que les allégations de Jean Giraudoux († 1944) selon qui les hommes auraient « par le jeu mimé les activités corporelles – et morales aussi quelquefois – auxquelles la vie moderne les forçait à renoncer ». Bref, selon cet auteur, le jeu n'est rien moins que « l'histoire mimée des premiers âges du monde et le sport, qui est la pantomime de ses ères souffrantes et luttantes, est donc spécialement élu pour conserver au corps son aisance et sa force primitive <sup>10</sup> ». Dans le même ordre d'idées, dès le <sup>xvii</sup>e siècle, le *Traité des jeux* (1686) de l'abbé Jean-Baptiste Thiers n'hésitait pas à remonter jusqu'à Adam et Ève pour exposer l'origine des exercices physiques. Selon ce contemporain de Louis XIV, depuis que l'homme a été exclu du paradis terrestre et contraint de travailler, il est astreint à des fatigues « qui le conduiraient en peu de temps au tombeau, s'il ne lui était encore resté quelques moyens pour les réparer ». Au nombre de ceux-ci, figurent « la course, les

9. G. Le Floc'hmoan, *La genèse des sports*, Paris, Payot, 1962, p. 5.

10. Cité par R. Caillois, *Jeux et Sports*, Paris, Gallimard, 1967, p. 5-6.

sauts, la lutte, les bains, la chasse, l'exercice à qui jetterait plus loin la pierre ». Bien entendu, souscrire telles quelles à ces affirmations relèverait de la faute professionnelle de la part d'un historien. Le voilà sommé d'assurer que les risques d'anachronismes sont négligeables puisqu'au fond, la nature humaine est invariante. Ce serait scier la branche sur laquelle il est assis pour céder sa place au premier psychologue venu !

On n'est pourtant pas si éloignés du Moyen Âge qu'on pourrait le penser, à première vue. Vers 1230, le *Lancelot* en prose, l'un des romans à succès du XIII<sup>e</sup> siècle, fait écho à ces tentatives fantaisistes de reconstitution pseudo-historique. La Dame du Lac qui a adopté et élevé le héros, tient à instruire celui-ci des origines, des fins et des lois de la chevalerie avant de le laisser rejoindre la cour du roi Arthur pour y être adoubé. Selon la fée, il n'y avait d'abord ni « rang », ni « noblesse » ; tous étaient égaux. Mais la loi du plus fort l'aurait bientôt emporté, si la chevalerie n'avait été instituée pour y mettre bon ordre :

*Et quand les faibles ne purent plus tenir ni résister contre les forts, ils établirent au-dessus d'eux des garants et des défenseurs, pour garantir les faibles pacifiques et les gouverner selon la justice, ainsi que pour dissuader les forts des injustices et des outrages qu'ils commettaient*<sup>11</sup>.

En cherchant ainsi à inculquer au public aristocratique à qui il s'adresse la conception ecclésiastique de la chevalerie, chargée de protéger la veuve et l'orphelin et placée au service de l'Église, l'auteur de ce roman médiéval se réfère à des origines mythiques pour légitimer les privilèges de la noblesse (confondue ici avec la chevalerie). La sélection d'une élite sur des critères sportifs apparaît ainsi justifiée dans la mesure où elle est censée sauvegarder l'égalité primordiale entre les hommes, qu'une compétition sauvage et incontrôlée entre individus aux aptitudes inégales aurait finalement mise à mal. Subtile dialectique qui omet seulement de préciser qu'il s'agit d'un ravalement par le bas !

C'est pourquoi, il faut se méfier des contresens auxquels a pu prêter un célèbre passage du *Roman de la Rose* (vers 1270) qui développe le même thème [doc. 5]. Le ton lucide et sarcastique de Jean de Meung ne doit pas faire illusion. La fable que rapporte cet auteur pour rendre compte des origines de la hiérarchie sociale n'a rien de révolutionnaire. Les premiers hommes *riche estoient tuit egalment/Et s'entramoient loialement* (« étaient tous riches de la même façon et ils s'aimaient les uns les autres avec loyauté » ; v. 9525-9526). Mais les vices se répandent par le monde. La convoitise engendre la propriété. Celle-ci fait naître le vol, d'où découle le pouvoir, d'abord de protection, puis d'exploitation. C'est pourquoi, selon Jean de Meung, le premier « prince et seigneur », aurait été « un grand vilain », élu pour ses qua-

11. *Lancelot du Lac*, éd. E. Kennedy, trad. F. Mosès, t. 1, Paris, 1991, p. 400, cité par J. Flori, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 214.

lités physiques : *le plus ossu [...] le plus corsu et le greigneur* (« le mieux bâti, le plus corpulent et le plus haut » ; v. 9613-9616). On croirait percevoir ici un écho du célèbre adage « Quand Adam bêchait et qu'Ève filait, où donc était le chevalier ? » qui circulait au XIII<sup>e</sup> siècle avant de devenir au siècle suivant le cri de ralliement des *villeins* anglais révoltés (1381). Dès le début du XI<sup>e</sup> siècle, l'évêque Adalbéron de Laon faisait allusion dans son *Poème au roi Robert*, à cette « chanson de nos premiers parents » (v. 42) dont il dénonçait déjà le caractère subversif. Mais la réplique de l'aristocratie à la tradition orale pluriséculaire radicalement égalitariste dont ne nous parviennent que des bribes au hasard des sources écrites, est d'un cynisme imparable : nous dominons parce nous sommes les plus forts !

L'archéologie vient apporter à cette prétention une confirmation inattendue. L'examen morphologique et pathologique du squelette d'un « comte de Toulouse » décédé au milieu du X<sup>e</sup> siècle, peu après sa quarantième année, révèle un grand sportif. Mais cet homme vigoureux devait se tenir voûté avec une légère démarche en canard. Il souffrait sans doute de lumbagos et de pathologies associées à la pratique d'une activité physique soutenue. Par ailleurs deux fractures du bras gauche et du fémur droit, intervenues vers dix-onze ans, avaient été fort correctement traitées. Impossible de déterminer si ces traumatismes résultent d'accidents multiples ou d'une chute grave. Étant donné le caractère nobiliaire de la sépulture, on peut évoquer pour certaines de ces lésions des causes liées à la pratique l'équitation. Surtout, la stature du personnage était exceptionnelle pour l'époque : près d'1,90 m alors que la taille moyenne était alors d'1,67 m dans la région. C'était donc bien *le greigneur* (« le plus haut ») évoqué dans le *Roman de la rose*. Dans la lignée du « comte de Toulouse » (peut-être Raymond [I/II] – † 978) ou parmi ses proches (si l'on en juge par des ossements placés un peu plus tard dans le même sarcophage), certains individus devaient eux aussi être d'une taille imposante et – du moins pour l'un d'entre eux, certainement assez âgé – d'une robustesse exceptionnelle (avec certains os à la limite des variations jamais mesurées par les anthropologues). Un rapprochement s'impose avec la « large et robuste carrure » et la « taille élevée » dont Eghinard († 840) gratifie Charlemagne [**doc. 1**]. « Haute taille et aristocratie ? Quelle part du prestige tient à cette morphologie familiale remarquable » (M. Bourin, M. Parisse) ? Les anthropologues laissent la réponse en suspens :

« Dans de multiples sociétés, la stature est étroitement corrélée à l'origine sociale des sujets et son héritabilité est souvent assez importante. Toutefois, la robustesse de certains sujets [...] pourrait tout aussi bien être l'indice d'une "élite" mise en place anciennement que celui de l'importance de la force physique dans le "choix" des "comtes des origines" <sup>12</sup> ».

12. E. Crubézy et C. Dieulafait (dir.), *Le comte de l'an Mil, Aquitania*, supplément 6, 1996, p. 132.



En clair, alors que selon les romanciers du XIII<sup>e</sup> siècle, ce seraient les aptitudes corporelles qui auraient déterminé l'élection d'une classe nobiliaire, l'inverse n'est pas à exclure en réalité : les conditions d'existence privilégiées des milieux aristocratiques rendraient compte de la prestance physique dont pouvaient se targuer certains membres de la noblesse.

Ces récits médiévaux ont été rédigés alors que noblesse et chevalerie étaient en pleine mutation sociale. Ils présentent tous les caractères du mythe. En termes structuralistes, celui-ci est « un instrument logique pour penser la contradiction » et dépasser celle-ci sur le plan symbolique. Tel est bien le cas ici. Les aspirations à une société foncièrement égalitaire (incluses – potentiellement, du moins – dans le discours chrétien) se heurtent à l'idéologie des trois ordres voulus par Dieu (« ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent »). Elles sont donc refoulées dans un âge d'or primordial – à jamais dépassé – et ainsi désamorçées, puisque sans perspective d'avenir. L'émergence de l'aristocratie (« les meilleurs au pouvoir ») est donc censée dégager une élite d'égaux sur critères sportifs. Les vertus morales associées, par postulat, à ces qualités garantissent que cette élite privilégiée a vocation à assurer l'ordre en nivelant les inégalités entre les autres classes sociales.

Il n'est pas indifférent de voir un mythe analogue reprendre aujourd'hui du service pour rendre compte de la « genèse des sports ». Dans nos sociétés démocratiques, l'essor du sport-spectacle se fonde sur une sélection impitoyable qui a pour fin de rétablir l'égalité dans l'inégalité en mettant aux prises les « meilleurs égaux » (P. Yonnet). La vitalité du mythe se conçoit si l'on suit Roger Caillois († 1978) qui empruntait à Émile Benveniste († 1976) une féconde définition du jeu comme « le produit de la séparation du mythe et du rite ». Privé du mythe, c'est-à-dire des paroles sacrées qui donnent aux gestes pouvoir sur la réalité, « le rite se réduit à un ensemble réglé d'actes désormais inefficaces, à une reproduction inoffensive de la cérémonie, à un pur jeu (*ludus*) ». Inversement, le mythe sans le rite aboutit au simple jeu de mots (*jocus*), paroles en l'air, mots vides et non plus gestes vides. L'énigme probatoire de l'initiation n'est plus que calembour. La lutte pour la possession du soleil devient partie de football<sup>13</sup>. En effet, le ballon (« l'éteuf ») qu'il faut transporter le plus loin possible, enjeu de la soule (ancêtre, entre autres, du football), a pu être rapproché du disque solaire. Selon les ethnologues, « beaucoup de jeux ruraux de l'Europe sont des restes de vieilles cérémonies » (Arnold Van Gennep ; † 1955). Il existerait donc une continuité entre les cérémonies païennes, les jeux populaires qui en dérivent et le sport moderne. Pour comprendre la passion sportive, en partant du principe que

13. R. Caillois, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1976, [2<sup>e</sup> éd., 1949], p. 210, note 1 – Le latin distingue, plus ou moins, *jocari* (« jouer », « plaisanter ») et *ludere* (« jouer », « s'amuser »). Voir J.-M. Mehl, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 16-17. Cf. [doc. 6].

l'ensemble des disciplines semble raconter une histoire, Bernard Jeu <sup>14</sup> déroule un vaste scénario emprunté à la mythologie antique dans lequel les fonctions symboliques et rituelles des jeux se conjuguent et s'apparient. « Les différents sports de l'histoire trouvent place à l'intérieur de ces segments dont la succession reprend le schéma archaïque de l'initiation ». Toutefois, « en dépit de ses intuitions fulgurantes et de ses analyses remarquables », cette théorie fondée sur un « comparatisme atemporel » est inapplicable pour qui veut, en historien, s'interroger sur les fonctions des sports. Elle part, en effet, du principe qu'un sport est « immuable, inamovible, franchissant l'espace et le temps pour s'ériger en acquis indépassable de l'humanité ». C'est la négation même de toute démarche historique <sup>15</sup>.

## II.B. Sport et « processus de civilisation <sup>16</sup> »

En réaction contre cette « conception universalisante », divers courants sociologiques mettent, au contraire, l'accent sur la rupture entre les jeux traditionnels et les sports contemporains, en dépit de l'identité du vocabulaire ou de la similitude des gestes. Trois postulats sont ainsi vigoureusement ébranlés :

« D'une part, placer tous les sports contemporains dans une **généalogie de longue durée** qui leur trouve des ancêtres plus ou moins directs ; d'autre part, supposer que toutes les sociétés ont, à l'instar de la nôtre, dévolu une part de leurs activités et de leur temps à **des pratiques "sportives"** ; enfin rapporter les raisons de ces conduites, **tenues pour comparables à travers les espaces et les temps, à des dispositions psychologiques universelles**, celles de l'*homo ludens* qui une fois remplies les tâches nécessaires à la survie de l'espèce et de l'individu, a besoin de jeux et de divertissements <sup>17</sup> ».

La virulente remise en cause du concept d'*homo ludens* fait référence au titre de l'ouvrage (1938) du célèbre médiéviste néerlandais Johan Huizinga <sup>18</sup> († 1945). Dans le contexte des années d'immédiate avant-guerre, ce savant était bien placé pour constater que l'*homo sapiens* n'était pas si « raisonnable » que cela. Par contre, à côté l'*homo faber* qui se définit par l'« acte de fabriquer », il lui semblait essentiel de faire toute sa place à « l'homme qui joue ». En effet, en analysant la part du sérieux et du jeu dans toute culture, il en venait à conclure que celui-ci est le fondement même de la civilisation.

14. B. Jeu, *Le sport, l'émotion, l'espace. Essai sur la classification des sports et ses rapports avec la pensée mythique*, Paris, Vigot, 1977 – *Idem, De la vraie nature du sport. Essai de déduction générale des catégories sportives*, Paris, CLRAS, Vigot, 1985.
15. J.-M. Mehl, *Les jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, *ibid.*, p. 436-437, citant ici D. Denis, « Aux chiottes l'arbitre ». *À l'heure du Mondial, ces footballeurs qui nous gouvernent...*, Paris, 1978 [supplément à *Politique aujourd'hui* n° 5] p. 2, qui ne vise pas spécifiquement B. Jeu.
16. N. Elias, *Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und Psychogenetische Untersuchungen*, 2 vol., Basel, 1936.
17. R. Chartier, « Avant-propos » dans N. Elias, E. Duning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Agora, Paris, Fayard, rééd., 1998, p. 13-14.
18. J. Huizinga, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, rééd., 1976.

Selon les détracteurs de la thèse – provocatrice, mais féconde <sup>19</sup> – de Johan Huizinga, le défaut majeur de celle-ci est de postuler que tous les jeux répondent à une attitude psychologique immuable à travers les âges et assimilable à « l'esprit de compétition réglée ». De leur point de vue, c'est un *a priori* anachronique de faire rentrer les jeux médiévaux et les sports modernes dans la même catégorie d'activités. Par exemple, le sociologue Norbert Elias en analysant les rapports entre le sport et la violence se refuse à retenir pour probante la mention du « célèbre jeu de balle » (*ludum pilae celebrem*) dans une *Chronique* du XIII<sup>e</sup> siècle, invoquée pourtant par certains historiens britanniques du football comme la preuve de ce que ce sport était déjà pratiqué par la jeunesse de Londres. Pour Norbert Elias, là n'est pas la question ; il convient d'en poser d'autres qu'il considère comme « essentielles » :

« Comment et pourquoi un jeu avec un ballon en cuir a pris cette forme particulière ; comment et pourquoi des règles et des conventions particulières se sont mises en place, des règles et des conventions qui déterminent aujourd'hui la conduite des joueurs pendant le jeu et sans lesquelles le jeu ne serait pas le "football" dans le sens où nous l'entendons ; ou encore comment et pourquoi se sont développées ces formes particulières d'organisation qui fournissent le cadre immédiat pour la croissance de telles règles et sans lesquelles elles ne pourraient être maintenues et contrôlées <sup>20</sup> ».

Plutôt que les points communs, ce sont donc les écarts entre le football ou le rugby actuels et les jeux de balle traditionnels qui doivent être pris en considération. Dans cette optique, le sport, conçu comme un « strict contrôle de la violence à l'intérieur même de l'affrontement corporel », est l'aboutissement d'un « processus de civilisation » qui caractériserait l'histoire de l'Occident entre Moyen Âge et XX<sup>e</sup> siècle <sup>21</sup>. Ce processus par lequel un jeu sportif traditionnel acquiert le statut de sport pourrait se ramener, selon Norbert Elias, à l'intériorisation progressive par l'individu des conflits et des tensions extériorisés auparavant en affrontements ouverts. Longtemps, ceux-ci n'ont trouvé leurs limites que dans une violence contraire. La terminologie est encore balbutiante pour caractériser cette évolution. D'un auteur à l'autre, voire d'un traducteur des études en langue anglaise de Norbert Elias à l'autre, on rencontre les néologismes peu engageants de « sportivation », « sportification », « sportivisation <sup>22</sup> ».

Ce n'est pas le lieu d'ironiser, ni le moment de trancher. Toutefois, la conception, somme toute progressiste, selon laquelle le sport serait l'expression des « niveaux les plus élevés de civilisation » atteints aujourd'hui par la

<sup>19</sup> On se reportera avec profit à la brillante critique de cette thèse par R. Caillois, « Jeu et sacré », dans *L'homme et le sacré*, *ibid.*, p. 201-211.

<sup>20</sup> N. Elias, « Sur le sport et la violence », *ibid.*, p. 208-209.

<sup>21</sup> Cf. J. Le Goff, « Pour un long Moyen Âge », *ibid.*, p. 24.

<sup>22</sup> Cf. P. Parlebas, *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP-Publications, 1999, s.v., p. 379 sq.

société occidentale est remise en cause par d'autres sociologues pour qui les évolutions concernant les modes de domination sont toujours « ambigus » et « à double face ». Ainsi, Pierre Bourdieu († 2002) ne manque pas de mettre en garde contre « la simplification que commettent ceux qui pensent les transformations des sociétés modernes comme des processus linéaires et unidimensionnels tels que le “processus de civilisation” de Norbert Elias ». Il estime ainsi que « la régression de la violence physique » a pour contrepartie « une progression de la violence symbolique et de toutes les formes de contrôle <sup>23</sup> ». Ceci dit, à l'instar de Norbert Elias, Pierre Bourdieu prône la fondation d'une « histoire sociale du sport » qui s'affranchisse de la quête illusoire des origines :



« À partir de quel moment (il ne s'agit pas d'une date précise) peut-on parler de sport, c'est-à-dire à partir de quand s'est produit un champ de concurrence à l'intérieur duquel s'est trouvé défini le sport comme pratique spécifique, irréductible à un simple jeu rituel ou au divertissement festif. Ce qui revient à se demander si l'apparition du sport au sens moderne du terme n'est pas corrélative d'une **rupture** (qui a pu s'opérer progressivement) avec des activités qui peuvent apparaître comme les

23. P. Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Seuil, 1998, p. 98, note 13.

“ancêtres” du sport moderne, rupture corrélative de la constitution d'un champ de pratiques spécifiques qui est doté de ses enjeux propres (qu'il s'agisse de la compétence inséparablement culturelle et physique de l'athlète de haut niveau ou de la compétence culturelle du dirigeant ou du journaliste sportif, etc.), culture d'une certaine façon ésotérique, séparant le professionnel et le profane [...] mettre en question toutes les études qui, par un **anachronisme essentiel**, rapprochent les *jeux* des sociétés pré-capitalistes, européennes ou extra-européennes, traités à tort de pratiques présportives et les *sports* proprement dits dont l'apparition est contemporaine d'un champ de production de “produits sportifs”<sup>24</sup> ».

La réponse à cette question est induite par la façon dont celle-ci est posée. « On sait que le sport est né avec la société industrielle et qu'il est lié au monde technique », entend-on souvent affirmer de manière péremptoire<sup>25</sup>, comme si cela allait de soi ! L'avènement du sport, tel qu'on l'entend aujourd'hui, serait corrélatif à la diffusion du capitalisme industriel au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelle que soit leur position idéologique vis-à-vis de ce système, les tenants de cette analyse s'accordent globalement sur le schéma suivant. Dans la Grande-Bretagne du XVIII<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle prolonge la révolution agricole, les transports se multiplient, les inventions se propagent, le capital s'accumule. Le prolétariat se constitue pendant que l'aristocratie géorgienne joue aux courses et s'adonne aux jeux populaires en les adaptant. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les normes et les règles du sport restent floues, mais sa philosophie se précise. Les *public-schools* qui forment les élites anglaises jouent ici un rôle déterminant. En 1828, à la tête du *college* de Rugby, le pasteur Thomas Arnold (1795-1842) réserve au *sport* toute sa place dans l'éducation d'une jeunesse courageuse et virile : l'esprit sportif prend sa dimension morale. Le *self government* prôné par le principal du *college* de Rugby correspond à « l'intégration d'un *self-control* tempéré » en quoi Norbert Elias voit le « critère d'identification des niveaux les plus élevés atteints par un processus de civilisation ». La bourgeoisie montante adhère à cet idéal d'excellence fondée sur les vertus individuelles de l'effort. L'organisation de rencontres sportives entre *public schools* rend indispensable l'unification des règles. L'institutionnalisation est en marche. On fait souvent, à l'instar de Norbert Elias, coïncider l'apparition du football et les débuts du sport moderne. À sa création, en 1863, l'*Association Football* regroupe une dizaine de clubs ; mille fois plus seront affiliés en 1905.

L'élan est donné. Le sport suit le commerce, se développe dans sa patrie d'origine et s'exporte comme les autres marchandises à mesure que s'installe le mode de production capitaliste. Ainsi, en une génération, un peu partout

24. *Id.*, « Comment peut-on être sportif ? », dans *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de minuit, 1980, p. 175-176.

25. J. André, « Aligned-vous... Prenez vos distances ou les effets pervers de la “scolarisation” », *Cahiers pédagogiques* n° 262, mars 1988, p. 41, repris dans F. Baillelte et J.-M. Brohm (dir.), *Traité critique d'éducation physique et sportive à l'usage de toutes les générations*, Montpellier, Quel corps éd., 1994, p. 183.

dans le monde naissent des associations et se met en place une structure pyramidale chargée de réglementer et de contrôler les activités sportives. L'expansion coloniale britannique n'explique pas tout. L'unification du monde entier autour des valeurs sportives s'effectue grâce à la révolution technologique, à la généralisation des transports et à la domination d'une nouvelle classe sociale. Favorable au libre échange, la bourgeoisie d'affaire encourage l'esprit d'initiative, l'audace, l'effort individuel, la mobilité des capitaux et des hommes et trouve dans le sport un justificatif de la théorie utilitariste et libérale selon laquelle il n'y aurait pas de discordance entre intérêt particulier et intérêt collectif. Les membres d'une même équipe font passer leurs rivalités personnelles après la perspective de la victoire commune ; les concurrents poursuivent, dans et par leur affrontement, un même objectif de perfectionnement des qualités physiques <sup>26</sup>.

Évidemment, l'histoire médiévale n'a guère son mot à dire dans une telle analyse. Celle-ci repose sur une définition du sport comme un phénomène social contemporain qui a marqué l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle et qui a conquis, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, toute sa place en tant que mode d'expression symbolique des valeurs et des contradictions de la mondialisation. Autant en rester là et passer l'éponge sur plus de mille ans d'histoire ? Norbert Elias n'hésitait pas à proclamer, avec une pointe d'impertinence, que « l'histoire du sociologue n'est pas l'histoire de l'historien <sup>27</sup> ». Plus prudent, Pierre Bourdieu reconnaissait que « n'étant pas historien des pratiques sportives », il manquait de la culture historique nécessaire pour répondre aux questions qu'il posait et avouait faire « figure d'amateur parmi des professionnels <sup>28</sup> ». Il n'en déniait pas moins toute pertinence aux études historiques qui assimilent les « exercices physiques préexistants » au sport actuel, considéré comme une « réalité spécifique irréductible à toute autre ». Il y a une part d'intimidation dans cette argumentation circulaire qui tient du cercle vicieux. Cela revient, somme toute, à délimiter arbitrairement son terrain d'enquête, puis à s'arroger le droit d'écarter de ce champ des pratiques qui ont préalablement servi à le border. C'est enfoncer une porte ouverte : on n'est plus au Moyen Âge ; nul n'en disconvient !

### —— III. « Ce monde que nous avons perdu ? »

La machine à remonter le temps est une utopie. Il est, certes, légitime de vouloir connaître le passé pour comprendre le présent, selon une démarche prospective, de cause à effet. Mais l'histoire ne peut proposer que des expli-

26. Cette rapide esquisse historique s'inspire étroitement de M. Caillat, *Sport et civilisation. Histoire et critique d'un phénomène social de masse*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 18-20, ainsi que de J. Ulmann, « Agon, ludus, jocus et sport » dans *Corps et civilisation. Éducation physique, médecine, sport*, Paris, Vrin, 1993, p. 165-170. Voir aussi C. Pociello, *Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective*, Paris, Vigot, 1999, p. 51-56.

27. N. Elias, E. Duning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1998, p. 209.

28. P. Bourdieu, « Comment peut-on être sportif ? », *ibid.*, p. 173.

cations possibles dans la mesure où – au même titre que la biologie, l'astronomie ou la géologie, par exemple – elle est une science rétrospective (Thomas Huxley). Les historiens du sport contemporain adoptent une démarche régressive qui consiste à prendre pour objet d'histoire des réalités bien vivantes afin d'essayer d'expliquer celles-ci par le passé récent <sup>29</sup>. Il est sympathique de voir un spécialiste des « sciences de l'éducation » (une discipline qui, soit dit en passant, doit son nom au grand historien du Moyen Âge Ernest Lavisse <sup>30</sup>) s'essayer à l'histoire immédiate de l'éducation physique en ne retenant pour seules références épistémologiques que les travaux de deux célèbres médiévistes : Marc Bloch et Jacques Le Goff <sup>31</sup>. Le seul problème, c'est que le Moyen Âge est mort, et bien mort. On ne peut plus l'atteindre que par un effort de sympathie rétrospective, en faisant travailler son imagination. L'objectif n'est pas tant de comprendre le présent que de saisir le fonctionnement de sociétés différentes de la nôtre. C'est une bonne gymnastique intellectuelle et une excellente école de tolérance.

Par certains côtés, le Moyen Âge est « ce monde que nous avons perdu » (P. Laslett) : celui de nos racines dont nous gardons la nostalgie. Cependant, le langage est là pour rappeler que ce temps qui pourrait paraître familier, nous est pourtant profondément étranger. Le latin médiéval n'est plus le latin classique ; le vieux français qui en dérive, comme toutes les langues romanes, est plein de pièges (mais cela se vérifie aussi pour le vieil anglo-saxon, le vieux norrois, le haut allemand, l'irlandais ancien). Les mots font défaut pour cerner les faits et gestes de nos prédécesseurs et leur donner un sens. Il suffit de se reporter au dossier documentaire qui accompagne le présent ouvrage pour en prendre conscience. Beaucoup des textes sont proposés ici sous forme de traductions (ce qui suppose une interprétation) et ceux qui ont pu être conservés dans leur langue originale nécessitent malgré tout un effort de compréhension de la part du lecteur.

En principe, il conviendrait, « pour définir un trait de comportement d'une époque », de proscrire l'emploi d'« un mot qu'elle n'employait pas encore » (J. Ulmann). On pourrait répliquer qu'en pratique l'anachronisme est « l'essence de l'expérimental en histoire » (D.-S. Milo), à condition d'en faire un usage mesuré et délibéré. Pas question, bien sûr, d'effacer les différences d'une époque à l'autre. Au contraire, en superposant le filtre du vocabulaire actuel sur les réalités médiévales (ou, plus exactement sur les vestiges qui

29. Cf. M. Lagrée, « La diffusion du football en Bretagne », *MSHAB* 71 (1994), p. 207-222.

30. E. Héry, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée, 1870-1970*, Rennes, PUR, 1999, p. 259.

31. B.-X. René, « L'un et le multiple en EPS ou la puissance du mythe unitaire », dans F. Baille et J.-M. Brohm, *Traité critique d'éducation physique et sportive à l'usage de toutes les générations*, Montpellier, 1994, p. 46, note 1 – p. 47, note 2 – En donnant la date de 1974 pour la publication de *l'Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien* de M. Bloch (1886-1944), sans indiquer qu'il s'agit d'une réédition de cet ouvrage posthume paru pour la première fois en 1949, B.-X. René donne malencontreusement l'impression que Jacques Le Goff (dont *La nouvelle histoire* est parue en 1978) et M. Bloch sont contemporains.

en demeurent perceptibles aujourd'hui), on peut espérer mettre en relief des écarts et des décalages qui permettent de mieux cerner celles-ci. Pour faire parler les témoignages du passé médiéval d'une manière qui dise quelque chose à nos contemporains, force est d'employer le langage d'aujourd'hui. Un seul exemple viendra illustrer ce propos. « *We are the champions...* », chantaient en chœur les supporters dans l'ambiance festive et conviviale de la finale de la coupe du monde de football en 1998. Depuis ce refrain du groupe *Queen* n'a cessé de retentir dans les stades... et ailleurs (à l'occasion de la troisième mi-temps). La notion de « championnat » a été introduite dans le sport par les adeptes de l'aviron britannique (*rowing*). Les premières courses classiques entre les équipes de rameurs d'Oxford et de Cambridge pour le « championnat » de la Tamise remontent à 1829. Le journal *Le Sport*, dans son numéro du 15 mars 1855, avertit ses lecteurs français que « *le meilleur rameur de la Tamise porte le titre de Champion* », alors que vient de s'organiser *the Paris amateur Rowing Club*. Les *snobs*<sup>32</sup> du second Empire qui ont ressuscité le mot avaient-ils nettement conscience de renouer ainsi avec le vocabulaire de la chevalerie sur son déclin à la fin du Moyen Âge ? Dans les « pas d'armes » des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, en effet, le « champion » était le « tenant » qui attendait que viennent jouter contre lui ceux qui relèveraient son défi. Par contre, quelques siècles avant ces simulacres de combat, le mot avait une connotation pleinement guerrière et désignait celui qui restait maître du champ de bataille. C'est en ce sens qu'il est pris dans la *Chanson de Roland* (vers 1100 ?) dont le héros *cuntre païens fut tuz tens campiuns* (« fut toujours le champion contre les païens »). Par le biais de la philologie, on est replacé devant la question incontournable des rapports entre le sport et la violence, du lien entre la guerre et la fête. Nous ne manquerons pas d'y revenir dans les chapitres suivants.

### III.A. Travail et loisir au Moyen Âge

Bien entendu, cette procédure qui consiste à interroger le passé à partir du présent n'est pas seulement valable pour l'histoire sportive. Elle a déjà fait ses preuves, par ailleurs, en ce qui concerne le « travail » ou les « loisirs ». À partir précisément de ces notions, on devrait pouvoir démarquer plus rigoureusement les activités susceptibles de relever du « sport » au Moyen Âge. Le tout est de prendre soin d'articuler méthodiquement similitudes et différences.

Les « intellectuels » (le mot lui aussi est anachronique) se représentaient la société médiévale comme répartie en trois ordres voulus par Dieu : « ceux qui prient », « ceux qui combattent » et « ceux qui travaillent ». Ces derniers constituaient la masse des *laboratores* destinés à produire de quoi alimenter les dépenses des *oratores* et des *bellatores*. Ce schéma triparti de la société

32. Le terme *snob* lui-même apparaît en français au même moment (1857) et dans les mêmes milieux. C'est un emprunt à l'argot des étudiants de Cambridge qui visait les étrangers à l'université.



- **[Hero, Come Back for free](#)**
- [Financial Accounting online](#)
- [click \*Difficult Loves\* pdf, azw \(kindle\), epub](#)
- [Bad Marie for free](#)
  
- <http://metromekanik.com/ebooks/Hero--Come-Back.pdf>
- <http://qolorea.com/library/A-Concise-Handbook-of-Movie-Industry-Economics.pdf>
- <http://creativebeard.ru/freebooks/The-Price-of-Experience--Writings-on-Living-with-Cancer.pdf>
- <http://fitnessfatale.com/freebooks/Bad-Marie.pdf>